

### AIDER

- L'enseignant référent aide les familles si nécessaire à saisir la MDPH.
- Il se place constamment en position d'aide et de conseil (*sans positionnement hiérarchique vis à vis des directeurs d'école, des chefs d'établissement, des enseignants qui ont en charge l'élève handicapé*) en vue de leur apporter toute précision utile à sa scolarité, son parcours et ses besoins scolaires.

#### Compétences :

- ❖ Connaître l'organisation de l'Education Nationale
- ❖ Connaître l'organisation et le fonctionnement de la MDPH
- ❖ Connaître les différentes modalités de scolarisation des élèves handicapés dans le département.
- ❖ Faire preuve d'écoute